CHASTEL Louis (1883-1970). Médecin des lépreux.

Jean, Antoine, Louis Chastel est né le 21 mai 1883 à Saint-Flour dans le Cantal.
Il est d'abord incorporé au 16e régiment d'infanterie à compter du 14 novembre 1904 comme soldat de 2e classe. Il est mis en disponibilité le 23 septembre 1906 avec un certificat de bonne conduite.
Il est admis à l'École du service de santé de la marine à Bordeaux le 20 octobre 1906 (matricule 11) puis est nommé médecin aide-major de 2e classe (médecin sous-lieutenant) et admis à l'École d'application du service de santé des troupes coloniales, le Pharo, le 15 janvier 1910.
Il est affecté à l'hôpital militaire Michel Lévy de Marseille le 15 novembre 1910.
Il est affecté en AOF au poste de Nioro du Sahel (aujourd'hui en Mauritanie) le 1er janvier 1911, puis au 22e RIC (régiment d'infanterie coloniale) le 7 avril 1913.
S'enchaînent ensuite les affectations au 5e RIC le 1er août 1914, au 5e RAL (régiment d'artillerie lourde) le 14 août 1914, au 265e I (régiment d'infanterie) le 24 avril 1915, au 23e RIC le 17 juin 1917 et au 1er régiment de tirailleurs annamites le 14 juillet 1917. Il termine la Grande Guerre affecté à la direction du service de santé de la Cochinchine le 23 octobre 1917.
Embarqué sur le vapeur *Cap Arcona* à destination de Marseille le 26 octobre 1920, il est rapatrié sur la France et affecté au dépôt des isolés coloniaux (DIC). Il est à nouveau embarqué à Marseille à destination de l'Indochine le 10 novembre 1922 où il remplit les fonctions de médecin traitant de l'hôpital de Cholon où il expérimente l'efficacité du BCG dans le traitement de la lèpre. Il est ensuite nommé médecin chef de service au régiment de tirailleurs annamites.
Il est débarqué à Marseille le 4 septembre 1926. Promu médecin-major de 1re classe et affecté au 8e régiment de tirailleurs sénégalais.
Louis Chastel est admis à la retraite le 10 mars 1930 et s'établit comme médecin libéral à Toulon. Il voyait encore des lépreux. Durant la deuxième guerre mondiale, Claude Chastel se souvient très bien qu'à la nuit tombée, alors qu'il n'y avait plus de clients « habituels » dans la salle d'attente, son père Louis recevait des malades ayant contracté la lèpre en Asie, en Afrique ou aux Antilles, auxquels il administrait toujours «son» traitement. Ces malades savaient, par le bouche-à-oreille, qu'ils seraient accueillis avec bienveillance.
Il décède le 24 mai 1970 à Saint-Etienne (Loire).

Pour sa conduite exemplaire pendant la Grande Guerre en juin et juillet 1916,
Louis Chastel a reçu une citation à l'ordre de la brigade le 29 juillet 1920
et une citation à l'ordre du régiment le 11 décembre 1920.

En Indochine